

PLANÈTE EXIL



ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS
www.osar.ch



Dossier: Roms au Kosovo page 2

Portrait: Vivre sans peur page 7



Chère lectrice,
cher lecteur,

La guerre au Kosovo a officiellement pris fin en 1999. La Suisse négocie actuellement un accord de réadmission avec le Kosovo. Cet accord

concerne aussi la minorité ethnique des Roms. Doutant fort qu'un retour dans la dignité et la sécurité soit garanti, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR est allée se faire une idée de la situation sur place. Elle a visité deux camps intoxiqués au plomb au Nord du Kosovo, où les Roms expulsés sont « provisoirement » installés depuis dix ans déjà (voir en face).

Officiellement, la paix règne aussi dans le Caucase. Mais depuis le début de la première guerre de Tchétchénie, des milliers de personnes sont encore portées disparues. Cette année, les déportations ont de nouveau augmenté considérablement, parfois avec issue mortelle. L'enlèvement et le meurtre de la défenseuse des droits de l'homme Natalja Estemirowa est un exemple célèbre (page 6).

En 2010 aussi, nous voulons produire un magazine diversifié qui jette un regard critique sur la politique actuellement menée par la Suisse en matière d'asile, qui donne une voix aux réfugiés et qui montre toutes les facettes du travail de l'OSAR. Pour ce faire, nous avons besoin de votre soutien: abonnez-vous à « Planète-exil » pour CHF 20.- par année ou aidez-nous par un don! Vous trouverez ci-joint un bulletin de versement.

Merci de tout cœur et joyeuses fêtes!

R. Trechsel

Rahel Trechsel
Rédactrice de « Planète-exil »

Scène de vie dans le camp rom de Osterode. L'exploitation passée de mines de plomb dans le proche voisinage a hautement contaminé le camp.

© Keystone/EPA/Valdrin Xhemaj

UN RENVOI VERS L'INCERTITUDE?

La Suisse veut rapatrier au Kosovo les Roms et d'autres minorités ethniques. L'OSAR a constaté sur place qu'il ne saurait être question pour les Roms d'un retour dans la sécurité et la dignité. Rainer Mattern

Le Kosovo est un Etat indépendant depuis février 2008. La Suisse négocie actuellement un accord de réadmission avec ce pays des Balkans qui s'engage à reprendre ses citoyennes et ses citoyens et, parmi eux, le groupe particulièrement vulnérable des Roms. La Berne fédérale n'est pas seule à nourrir ce genre d'intentions: d'autres Etats européens, en particulier l'Allemagne, vont prochainement refouler au Kosovo des réfugiés Roms en grand nombre.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR doute que les conditions soient réunies pour un retour acceptable des Roms. C'est pourquoi une délégation de la Société pour les peuples menacés (SPM) et de l'OSAR s'est rendue au Kosovo début septembre 2009. Son programme très chargé comportait des visites et des entretiens avec toute une série d'acteurs. La délégation a ainsi entrepris une inspection des camps Roms intoxiqués au plomb de Mitrovica, au Nord du pays, notamment dans l'intention de contribuer à leur évacuation.

Un sort difficile

Ce voyage d'analyse aboutit à un constat sans appel: dix ans après la guerre au Kosovo, les discriminations, les menaces et les tracasseries marquent toujours le quotidien des communautés Roms. Depuis juillet 2009, on observe même une augmentation des attaques et une dégradation des conditions de sécurité. Il manque partout des logements, les anciens appartements des Roms étant toujours détruits ou occupés. Et l'emploi fait également défaut. Pour les Roms, le taux de chômage oscille entre 95 et 100%. La liberté de mouvement est elle aussi très restreinte. Une partie des Roms n'ont pas de pièce d'identité valable. Ils sont donc, de facto, apatrides.

L'indépendance du Kosovo est loin d'avoir amélioré la situation des minorités ethniques. Après la déclaration d'indépendance du pays, les autorités kosovares se sont brusquement trouvées en charge des rapatriés. Les organisations internationales de l'ONU et de l'UE, jusqu'alors directement responsables de défendre les



Déchets toxiques provenant d'anciennes mines de plomb.

Vie précaire dans

intérêts des minorités, se sont retirées. Or, les communes du Kosovo n'ont pas les moyens financiers de veiller aux besoins les plus élémentaires des Roms. Elles ne sont d'ailleurs pas préparées à une tâche aussi exigeante.

Du provisoire qui s'éternise

Les camps dressés à Mitrovica, au Nord du Kosovo, sont un exemple éloquent de la triste réalité des minorités ethniques. Après la guerre qui a déchiré le Kosovo en 1999, le HCR a installé des abris de fortune pour les Roms expulsés de leurs maisons. Les sans-abri devaient à l'origine y passer 45 jours. Voilà maintenant dix ans qu'ils y croupissent. En effet, les camps de Cesmin Lug et Osterode abritent toujours des centaines de Roms, certains dans des huttes primitives, construites avec les matériaux les plus divers. Entre-temps, des personnes expulsées d'autres Etats ont aussi été logées dans ces campements.

Cette solution n'est pas seulement inhumaine; elle est aussi dangereuse: les camps se trouvent à proximité immédiate de terrils de déchets toxiques d'une ancienne mine de plomb et d'autres métaux lourds. Les sols, l'eau et l'air sont contaminés. Déjà en 2004, des intoxications ont été diagnostiquées chez les occupants des camps. Les tests sanguins que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait alors effectués chez les Roms concernés

avaient révélé des valeurs saturnines inacceptables. Plus l'exposition aux influences toxiques se prolonge, plus les symptômes s'aggravent: insomnie, perte de mémoire, désorientation, spasmes musculaires, etc. Les conséquences peuvent être irréversibles. Les enfants ingèrent de surcroît plus facilement le plomb. La SPM estime que plus de 80 personnes sont déjà mortes d'intoxication saturnine.

La reconstruction traîne en longueur

On projette maintenant de réinstaller les Roms dans leur quartier d'origine au Sud de Mitrovica. Au moins 480 personnes doivent être installées dans la cité Roma-Mahalla. Ce n'est qu'un premier pas: avant la guerre au Kosovo, le terrain abritait près de 8000 personnes. Mais beaucoup de Roms hésitent. Ils se demandent si le terrain de Roma-Mahalla n'est pas aussi contaminé par le plomb. Encore marqués par le souvenir des expulsions de 1999, ils craignent en outre de trouver dans ce quartier peuplé d'Albanais des conditions de vie encore plus mauvaises et moins sûres.

En conclusion de ce voyage, reste une question: comment le retour de dizaines de milliers de Roms réfugiés dans les pays d'Europe occidentale pourrait-il réussir, quand on ne parvient même pas à évacuer les membres de cette minorité des camps intoxiqués, ni à leur offrir un traitement médical?

L'analyse-pays de l'OSAR

De solides informations sur la situation qui règne dans les pays d'origine des requérants d'asile sont un élément indispensable à une évaluation objective de leur besoin de protection durant la procédure d'asile. Les analystes-pays de l'OSAR réalisent et publient des rapports actualisés sur les pays et établissent des expertises sur des questions spécifiques en matière d'asile. Les expertises indépendantes sont très prisées dans les milieux spécialisés.

Même à l'étranger, on se réfère sans cesse à l'évaluation des expertes et des experts de l'OSAR, quand il s'agit de déterminer si tel requérant a besoin de protection et remplit le statut de réfugié ou de juger de l'acceptabilité d'un renvoi. L'analyse-pays de l'OSAR apporte ainsi une précieuse contribution à la protection des personnes persécutées.



Des cabanes improvisées.



Echoués dans le camp de Cesmin Lug: renvoyés par l'Allemagne.

PEU DE PERSPECTIVES AU KOSOVO

L'histoire récente du Kosovo est aussi une histoire de violence et d'expulsions dues à des motifs ethniques. Pour les minorités, bien peu de choses ont changé depuis. Rétrospective.

Rainer Mattern

Dans les années 1990, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR s'est beaucoup occupée des guerres en ex-Yougoslavie. Comme les autorités en charge de l'asile, elle a continuellement analysé la situation et a pris position. A partir de 1996, l'OSAR a estimé qu'une «situation de violence généralisée» régnait au Kosovo et que les personnes en fuite avaient besoin de protection. Jusque peu avant le début des attaques de l'OTAN en mars 1999, l'ancien Office fédéral des réfugiés (ODR) a pour sa part considéré que le mouvement de fuite du Kosovo était motivé par la recherche d'emploi.

Les combats ont commencé au Kosovo en 1998. C'est pourquoi l'éclatement de la guerre et les déportations de masse, motivées par des raisons ethniques, de la population albanaise n'ont guère surpris. La Suisse officielle, mais aussi une grande partie de la population, ont par la suite fait preuve d'une grande hospitalité. No-

tre pays est celui d'Europe qui a provisoirement accueilli le plus grand nombre de personnes chassées, proportionnellement à son nombre d'habitants.

Les rapports de pouvoir s'inversent

Jusqu'à ce que la guerre éclate au Kosovo, l'OSAR a surtout dénoncé l'oppression et l'expulsion de la population albanaise. Les choses ont changé avec le retrait de l'armée serbe et le retour des Albanais: l'ancien occupant serbe a à son tour été victime de persécutions. Mais la colère aveugle s'est aussi déchargée contre toutes les autres minorités ethniques. Il y a eu des assassinats, des pillages et des incendies. Largement plus de 200 000 personnes (Serbes, Roms et minorités de langues slaves) ont fui le Kosovo.

Pour les organisations comme l'OSAR, il s'agissait alors de démontrer dans quel-

le situation de danger se trouvaient les minorités ethniques et de souligner que leur retour était prématuré. Encore en mars 2004, alors que les organisations internationales s'étaient préparées à une stabilisation des conditions de sécurité au Kosovo, il y a de nouveau eu des débordements de violence contre les Serbes et les communautés Roms. Plus de 4000 représentants de ces minorités ont été chassés.

Une stabilité fragile

La Suisse a officiellement reconnu l'indépendance du Kosovo en février 2008. Suite à une décision du Conseil fédéral, le Kosovo passe depuis avril 2009 pour un «safe country», un Etat à l'abri des persécutions. En ce qui concerne les minorités et les conditions générales de sécurité, les autorités prennent leurs désirs pour des réalités. Aujourd'hui encore, dix ans après la guerre, les représentants des minorités qui quittent le pays sont plus nombreux que ceux qui y retournent. La situation reste instable et un retour à la violence est possible à tout moment. Victimes de discriminations, les minorités mènent une vie sans perspective. La vision d'une société pluriethnique est encore bien loin de se concrétiser.



La cité Roma-Mahalla complètement détruite (image d'archive de 2004).



Une vie sans perspective d'avenir: des Roms dans le camp de Osterode.



KARIN WARINGO (43 ANS)

Docteur en politologie, cofondatrice et présidente de l'association de défense des droits de l'homme Chachipe

«LES ROMS DU KOSOVO N'ONT AUCUN LOBBY»

Votre organisation Chachipe défend la cause des Roms au Kosovo. Quels sont les motifs de votre engagement?

Mon collègue qui est aussi cofondateur de Chachipe vient du Kosovo. Il y a des années que nous défendons ensemble les droits des Roms du Kosovo et des réfugiés. Ces gens n'ont aucun lobby. Leurs intérêts sont sacrifiés à ceux de la majorité de la population et des Serbes du Kosovo.

Si vous passez en revue ces dernières années: quelles évolutions constatez-vous par rapport aux Roms?

On distingue en gros deux tendances. D'une part un soudain intérêt pour le thème des «Roms» qui s'exprime par une multitude de projets et de conférences. Mais pour les concernés il n'y a pas eu beaucoup de changements. Souvent, leur situation s'est au contraire dégradée, entre autres à cause des répercussions de la crise économique. D'autre part, les Roms endossent aujourd'hui à nouveau le rôle de boucs émissaires et sont de plus en plus victimes de violence raciste.

En avril 2009, la Suisse a désigné le Kosovo comme un «safe country», un pays d'origine sûr. Partagez-vous cette évaluation?

Cette évaluation a davantage à voir avec les intérêts économiques et politiques de la Suisse qu'avec la situation réelle sur place. Les Roms restent notamment discriminés dans tous les domaines de la société et ont toujours beaucoup de peine à faire valoir leurs droits. Il y a continuellement des attaques, même si elles ne sont que rarement signalées. Il manque un compte-rendu objectif de leur situation.

Différents Etats européens comme l'Allemagne et la Suisse sont en train de signer un accord de réadmission avec le Kosovo (dernière mise à jour novembre 2009). Qu'est-ce que cela implique pour les Roms renvoyés de divers pays vers le Kosovo?

Il y a des années que les gens vivent avec la peur d'être refoulés. On leur retire maintenant la chance de commencer une nouvelle vie. Leur peur ne fait que se préciser. Beaucoup envisagent de plonger dans la clandestinité ou cherchent un autre pays d'exil. Cela ne fait qu'ajouter à leur détresse.

Des rapatriés vont échouer dans les camps intoxiqués au plomb de Mitrovica au Nord du Kosovo. Qu'advient-il de ceux qui ne trouvent pas de logement, dont la maison est détruite ou occupée?

Quelques rapatriés vivent effectivement déjà dans ces camps contaminés. Cela démontre de manière particulièrement flagrante qu'un retour des réfugiés à leur lieu d'origine, tel qu'il est garanti par la loi, n'est pas toujours possible. Les personnes expulsées ne réintègrent presque jamais leur lieu d'origine, mais deviennent des personnes déplacées ou repartent à l'étranger. Les autorités les soutiennent à la rigueur durant les premiers jours qui suivent leur arrivée. Ensuite, les rapatriés sont livrés à eux-mêmes.

Interview: Rahel Trechsel

RENOI POUR MAÎTRISE INSUFFISANTE DE LA LANGUE

Le 23 septembre 2009, le Conseil des Etats a adopté une motion du groupe UDC réclamant l'expulsion des étrangères et des étrangers qui ne veulent pas s'intégrer. La maîtrise d'une langue nationale est considérée comme un critère de base pour juger de l'intégration. Le Conseil national avait déjà approuvé la motion en mai. La gauche du conseil s'est prononcée contre cette requête pour des raisons liées à l'Etat de droit et a mis en garde contre une indigne «chasse aux sorcières».

LA SUISSE RENFORCE SA COOPÉRATION AUX ACTIVITÉS DE FRONTEX

Des gardes-frontière suisses pourront désormais être mobilisés pour des interventions limitées au service de l'agence européenne Frontex. La Suisse compte en outre verser une participation de 2,3 à 2,7 millions de francs suisses par année au budget de cette agence de protection de la frontière. Elle prévoit également de collaborer avec d'autres Etats signataires des accords de Schengen à des projets visant à combattre l'immigration clandestine aux frontières extérieures de l'UE. Le 26 août 2009, le Conseil fédéral a approuvé un arrangement complémentaire entre la Communauté européenne, la principauté du Liechtenstein et la Suisse sur les modalités de la participation suisse aux activités de l'agence Frontex.

LA SUISSE ORGANISE UNE CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Depuis novembre 2009, la Suisse préside pour six mois le Conseil de l'Europe. Afin de réaliser pendant ce laps de temps des progrès dans les domaines des droits fondamentaux, de l'Etat de droit et de la démocratie, elle organise une Conférence ministérielle les 18 et 19 février 2010 à Interlaken. La Suisse souhaite que les 47 Etats membres réitérent leur volonté de s'engager en faveur du respect des droits garantis par la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en adoptant une déclaration commune. La conférence entend aussi accélérer la réforme des structures de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg qui souffre d'une surcharge chronique. Plus de 100 000 recours sont actuellement pendants auprès de ses 47 juges.

CALME TROMPEUR AU CAUCASE

Les républiques russes du Caucase restent un grand souci pour le Kremlin. Le président tchétchène Ramsan Kadyrow se présente comme l'homme fort, garant de stabilité. Dans ce climat, les violations des droits de l'homme se multiplient. Urs Rybi

Le 16 juillet 2009, Natalja Estemirowa attend le bus à un arrêt de Grosny, lorsqu'une voiture blanche s'arrête brusquement à côté d'elle. Des inconnus la forcent à y monter. Instinctivement, elle crie encore qu'on l'enlève. Mais elle n'a aucune chance. L'après-midi, son corps sans vie est retrouvé dans la république voisine d'Ingouchie. Le meurtre de la responsable du bureau tchétchène du centre de défense des droits de l'homme «Memorial» crée une onde de choc dans le monde entier. Natalja Estemirowa venait de mettre en évidence par des indications précises la participation des forces de sécurité à une exécution extrajudiciaire.

Ramsan Kadyrow se défend avec véhémence contre ceux qui lui reprochent d'être impliqué dans le meurtre de la militante. Il promet

d'ouvrir une enquête indépendante et de la suivre personnellement. Reste à savoir si c'est là un bon présage. Dans une interview, le président tchétchène a déclaré en août: «Pourquoi Kadyrow assassinerait-il une femme dont personne n'a besoin? Natalja Estemirowa n'avait ni honneur, ni pudeur.» Rien qu'en 2009, la série de meurtres visant des défenseurs des droits de l'homme et des opposants s'étend de Grosny à Dubaï et à Vienne, en passant par Moscou.

Les déportations augmentent

Mais même le citoyen et la citoyenne moyens courent le risque d'être enlevés par les forces de sécurité ou par des groupes armés, chez eux ou sur le trajet entre la maison et le travail. Des milliers de personnes sont portées disparues depuis le début de la première guerre de Tchétchénie. Le nombre de ces déportations a augmenté considérablement en 2009. Beaucoup de personnes sont torturées et «intimidées à titre préventif». De faux aveux leur sont extorqués. Certaines sont même exécutées sans autre forme de procès. On leur passe ensuite un uniforme, afin de les présenter comme des rebelles morts. C'est notamment ce qui est arrivé aux frères Ilaev le 30 novembre 2008 en Tchétchénie ou à Ismail Khamkhoyev le 28 avril 2009 en Ingouchie.

Les dirigeants de la république sont sans nul doute confrontés à d'énormes dé-

fis. Des groupes islamistes armés sèment la terreur dans toute la région, visant en particulier les fonctionnaires de l'Etat et les forces de l'ordre. Dans le courant 2009, ils ont entre autres pris pour cible des procureurs et des ministres au Daguestan et en Ingouchie. Le président ingouche Junus-Bek Jewkurow a survécu à un attentat, mais il a gardé de graves blessures. D'après l'expert de la Russie Paul Quinn-Judge de l'International Crisis Group, il s'agit maintenant d'empêcher coûte que coûte les groupes caucasiens de se fondre avec les combattants islamistes de retour d'Afghanistan et d'Asie centrale. «Memorial» juge le crime organisé et la corruption encore plus graves que les attentats des rebelles.

Un léger souffle d'espoir en Ingouchie?

Durant la première année de son mandat, le président Jewkurow a inspiré un grand respect à la population par son engagement contre la corruption et pour la réconciliation. En Ingouchie, le Kremlin poursuit ainsi une tout autre politique qu'en Tchétchénie. Mais les difficultés restent énormes et un Jewkurow affaibli par l'attentat se bat maintenant pour retrouver un appui politique. Début octobre, il a licencié son équipe gouvernementale au grand complet.

Compléments d'informations

Mise à jour de l'analyse-pays de l'OSAR Caucase du Nord, novembre 2009: www.fluechtlingshilfe.ch/pays-d-origine/europe/tchetchenie

Conseil cinématographique

Coca, la colombe de Tchétchénie, documentaire sur l'inlassable engagement des défenseurs tchétchènes des droits de l'homme, 2005: www.docproductions.ch/d/filme/6 (site web uniquement en allemand et en anglais)



Carte du Nord du Caucase. Sources: OSAR, basée sur les cartes de l'ONU/CIA, nombre d'habitants: RFE/RL.

VIVRE SANS PEUR

En tant que fille d'une famille kurde sympathisant avec le communisme, Eylem Çakiroğlu a été désagréablement confrontée à la police à plusieurs reprises, durant sa jeunesse. En 2006, la situation s'est aggravée au point qu'il ne lui restait plus d'autre solution que de fuir la Turquie. Michael Fankhauser

Une enfance passée dans la peur: née en 1980 dans la ville de Mersin sur la côte méditerranéenne turque, Eylem Çakiroğlu n'a jamais appris sa langue maternelle. A l'époque, le kurde était interdit: «Ma mère voulait éviter que nous utilisions cette langue, car c'était dangereux.» La jeune fille a 15 ans quand elle a affaire à la police pour la première fois. Son oncle, membre d'un parti communiste, est emprisonné. Par la suite, toute la famille d'Eylem Çakiroğlu fait l'objet d'une surveillance policière. Il s'ensuit de démoralisantes perquisitions de domicile, des interrogatoires, des attaques violentes même contre la grand-mère. Eylem Çakiroğlu est elle-même insultée à cause de son prénom dont la signification turque n'est autre que «manifestation».

Eylem Çakiroğlu commence des études de travailleuse sociale, puis les interrompt: «Des tracasseries policières m'empêchaient de mener ma vie comme je l'entendais.» En 2003, elle rejoint sa sœur et son beau-frère qui tiennent une petite imprimerie à Istanbul. Eylem Çakiroğlu donne un coup de main, exécute des mandats. Mais sa tranquillité est de courte durée: un jour, la police fait irruption et perquisitionne les locaux. Le beau-frère qui a falsifié des pièces d'identité pour la guérilla communiste doit plonger dans la clandestinité. Les descentes de police se multiplient. Eylem Çakiroğlu et sa sœur entre-temps devenue mère vivent dans la peur constante. La situation devient encore plus critique lorsqu'Eylem Çakiroğlu met en page un hommage à des membres du parti assassinés, pour le compte d'un journal communiste. Elle trouve à se loger chez des amis à Izmir, doit souvent changer de cachette pour ne pas être découverte.

«Seule sous un arbre»

A la longue, cela devient insupportable: c'est pourquoi Eylem Çakiroğlu et la famille de sa sœur s'enfuient en Suisse en mai 2006 et déposent une demande d'asile au centre d'enregistrement et de procédure de Bâle. Peu après, ils sont transférés au centre de transit de Zollikofen BE où ils tentent de s'habituer au programme très strict des journées passées

courses d'allemand et d'intégration, rencontre, grâce à son attitude ouverte, des «gens bien» qui la soutiennent et l'accompagnent, par exemple les gardes de nuit qui profitent des soirs plus calmes au centre de transit pour lui faire faire de petits exercices d'allemand. Eylem Çakiroğlu, qui a entre-temps obtenu son permis B (autorisation de séjour pour les ressortissants d'Etats tiers), aimerait bientôt commencer une formation d'assistante socio-éducative. Mais ce ne sera que la première étape de sa carrière professionnelle, car elle compte ensuite faire des études pour devenir éducatrice sociale. Dans le cadre de l'offre de formation de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, elle témoigne en outre de la condition de réfugiée et répond à toutes les questions dans les écoles et les paroisses.



Eylem Çakiroğlu: «Je devais me bâtir une nouvelle existence.»

au centre, à la cohabitation avec des requérants d'asile de différentes nations, au mode de vie en Suisse. Eylem Çakiroğlu se sent seule et pleure souvent: «Je ne parlais à personne; j'allais souvent m'asseoir toute seule sous un arbre.»

Enfin, elle se secoue: «J'ai admis que je devais me bâtir une nouvelle existence en Suisse.» La jeune femme suit plusieurs

Un grand cercle d'amis

La Suisse est devenue pour elle une seconde patrie: «Cet été, j'ai passé mes vacances en Italie et j'ai souvent pensé à mes amis de Suisse.» La vie en Turquie ne lui manque pas; elle s'ennuie seulement de ses parents. Heureusement, il y a l'Internet qui lui permet de communiquer régulièrement avec sa famille.

VERNISSAGE RÉUSSI

La présentation de l'ouvrage «Droit d'asile suisse, normes de l'UE et droit international des réfugiés» a réuni près de 70 personnes à l'instigation de l'OSAR et de l'UNHCR. Des représentants des autorités, du monde politique ainsi que des praticiens de l'asile se sont retrouvés à l'Université de Berne le 8 septembre 2009.

Susin Park, la cheffe du Bureau de liaison pour la Suisse et le Liechtenstein de l'UNHCR, a salué le retour du thème dans le monde académique. Hanspeter Mock, ministre chargé de la coordination politique au Bureau de l'intégration DFAE/DFE, a souligné la nécessité pour la Suisse de ne pas se limiter aux obligations liées à Schengen mais de considérer également le reste des politiques de l'UE en matière d'asile. Selon

Jörg Gasser, directeur ad interim de l'Office fédéral des migrations ODM, le bilan de Schengen après neuf mois de participation est plutôt positif pour la Suisse. Le Dr Michael Reiterer, ambassadeur de l'UE en Suisse, a quant à lui mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la qualité des décisions d'asile. Il a cité plusieurs statistiques préoccupantes, par exemple qu'un Irakien a 75 % de chances d'être reconnu réfugié en Allemagne contre 2% en Grèce.

La qualité de l'étude a été unanimement saluée. Le vernissage s'est conclu par une intense séance de questions et par un apéro où les débats se sont poursuivis.

Les discours sont disponibles sur le site web de l'OSAR: www.osar.ch



Vernissage à la salle de la coupole à l'université de Berne.



Etude comparative: Droit d'asile suisse, normes de l'UE et droit international des réfugiés

La politique d'asile européenne se meut dans un champ de tension complexe entre rejet et respect des obligations humanitaires. Les réglementations de l'UE en matière d'asile sont aussi d'une importance centrale pour la Suisse. Ce recueil complet compare le droit suisse en matière d'asile avec les normes européennes et examine leur compatibilité avec le droit international.

OSAR/HCR (édit.), *Droit d'asile suisse, normes de l'UE et droit international des réfugiés, une étude comparative*, éditions Stämpfli, CHF 88.-, ISBN 978-3-7272-9529-4.



Manuel de la procédure d'asile et de renvoi

Un nouveau chapitre de la politique suisse en matière de migration a été écrit récemment avec l'entrée en vigueur de la révision partielle de la loi sur l'asile et de la nouvelle loi sur les étrangers en 2007 et en 2008. Cet ouvrage de référence, accessible au grand public, livre des réponses rapides et fiables aux questions actuelles du droit d'asile, un domaine qui se distingue par son incroyable densité réglementaire.

OSAR (édit.), *Manuel de la procédure d'asile et de renvoi*, éditions Haupt, CHF 64.-, ISBN 978-3-258-07376-7.

Commandes au 031 370 75 75, www.osar.ch



Impressum:
Editeur: Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR,
Weyermannsstrasse 10, Case postale 8154,
3001 Berne, Tél. 031 370 75 75
E-Mail: info@osar.ch, Internet: www.osar.ch
CCP Don: 10-10000-5

Le «Planète Exil» paraît quatre fois par an.
Tirage: 1400 exemplaires
Abonnement annuel: CHF 20.-
Rédaction: Michael Fankhauser, Rahel Trechsel
Traductions: Isabelle Dormond, Montreux
Mise en page: Bernd Konrad, Berne
Impression: Rub Graf-Lehmann AG, Berne

